



Dédommagement dégats travaux

Par Nano56

BONJOUR

J'ai fait appel à une société pour l'achat et l'installation d'un store de terrasse.

Lors de la pose, l'un des installateurs a percé dans un câble électrique. La société va bien prendre en charge les frais d'interventions (x3) de électricien mais je voudrais demander une indemnisation supplémentaire pour les autres préjudices liés à cette situation qui dure depuis une semaine (prise de congés, difficulté à dormir car les stores de mes chambres ne se ferment plus, report pose du store, stress...).

S'agissant de données non mesurables, je ne sais à quelle hauteur estimer le préjudice.

MERCI

CG du forum marques de politesse

Par isernon

bonjour,

je doute que l'entreprise soit d'accord pour vous accorder une indemnisation supplémentaire car votre préjudice apparaît bien mince, d'ailleurs vous ne savez pas l'estimer.

si elle refuse, vous devrez passer par la case tribunal.

salutations